

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 OCTOBRE 1911

No. 19

Ce numéro contient vingt pages.

SOMMAIRE—Le sacre de S. G. Mgr O.-E. Mathieu—*L'Œuvre des Agonisants*
—Le soixante-dixième anniversaire de l'ordination du R. P. Damase Dandurand, O. M. I.—Conférences populaires sur la mutualité canadienne-française—Bénédiction de la nouvelle Maison Vicariale—Le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de M. l'abbé A. Bourret—Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Ignace—Le résultat des élections fédérales—Changements ecclésiastiques—Une lettre du R. P. A.-G. Morice, O. M. I.—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

LE SACRÉ DE S. G. MGR O.-E. MATHIEU.

Selon toutes les probabilités le sacre de Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, évêque élu de Régina, aura lieu dans la basilique de Québec vers la fin de ce mois. Sa Grandeur a appris par dépêche que ses bulles lui ont été expédiées de Rome le 16 septembre.

Monseigneur a eu la délicate pensée d'envoyer son secrétaire, M. l'abbé Charles Beaulieu, à St-Boniface et à Régina. Arrivé à l'archevêché le vendredi soir, 22 septembre, le précurseur de l'Ange de la nouvelle église de Régina a passé le samedi et le dimanche avec nous et il a chanté la grand'messe à la cathédrale. Dimanche soir, en compagnie de M. l'abbé D. Gillies, curé de St. Andrews, dans le nouveau diocèse, il est parti pour Régina où il a passé la journée de lundi au presbytère Ste-Marie, le futur évêché. Les RR. PP. Oblats allemands l'ont reçu de la manière la plus aimable. Il a profité de son passage dans la capitale de la Saskatchewan pour aller saluer, au nom de celui qui l'envoyait, l'honorable Alphonse Turgeon et renouer ainsi entre le nouvel évêque et le procureur-général de la province des amitiés formées à Québec. Revenu mardi à Saint-Boniface, il est reparti mercredi matin pour Montréal en même temps que S. G. Mgr l'Archevêque.

Mgr l'Evêque de Régina a fait un heureux choix en prenant pour secrétaire l'un des jeunes et brillants professeurs de l'Université Laval, l'un de ses fils. M. l'abbé Beaulieu est docteur en théologie et licencié en sciences bibliques.

Nous sommes heureux de publier la description en langage héral-

dique des armoiries du nouveau diocèse et de celles de son premier évêque. Cette description nous a été fournie par le bienveillant secrétaire.

ARMOIRIES DU DIOCÈSE DE RÉGINA.

D'azur, à la Vierge-Reine, au naturel, manteau d'argent, trônant sur un siège d'or, portant à dextre l'Enfant-Jésus bénissant, à senestre un sceptre d'or, surmonté d'un A. M. et d'un chapelet entrelacés; à la bordure cousue de gueules, chargée de quinze roses d'or, 5, 5, 5; ayant en ex-ergue, comme devise : REGINA CÆLI.

ARMOIRIES PERSONELLES DE S. G. MGR MATHIEU.

Tranché d'azur et d'or, à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lys d'argent, brochante de l'une à l'autre, accompagnée en chef d'une Vierge au Rosaire au naturel, sur un demi-monde d'argent, et en pointe, d'une colombe essorant aussi au naturel, portant une branche d'olivier de sinople. Un listel d'azur porte la devise: PACEM DOMINO LARGIENTE.

Les ornements extérieurs, du second émail, sont supportés par des branches d'olivier, feuillées et fruitées de sinople.

L'ŒUVRE DES AGONISANTS.

DIRIGÉE PAR LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

À LEUR MAISON SAINT-JOSEPH DU MANITOBA.

On estime à cent cinquante mille le nombre d'âmes, qui chaque jour quittent ce monde et entrent dans la demeure de leur éternité. La mort frappe et leur sort est à jamais fixé. O moment décisif et suprême que celui où une âme rachetée au prix du sang de Jésus-Christ va paraître devant le tribunal de la Justice divine pour rendre compte de sa vie et recevoir une sentence éternelle ! Éternité de bonheur ou éternité de malheur. Ciel ou enfer ! Tout dépend de l'état dans lequel elle se trouve à l'instant où finit son agonie. Si donc cette âme a jamais besoin de prières, c'est bien à cette heure suprême où son sort éternel est sur le point d'être irrévocablement tranché. Incapable la plupart du temps de prier pour elle-même, la seule ressource qui lui reste est la charité des âmes sœurs. Sans doute, le Divin Sauveur, qui a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour son salut, ne l'abandonne pas. Comme il daigna le dire un jour à une de ses plus fidèles servantes, il fait alors un dernier effort pour sauver ce qui lui a coûté si cher. Néanmoins, comme dans l'économie du plan divin, la prière tient une si large place, les supplications adressées au Ciel pour les agonisants ne peuvent manquer d'avoir une efficacité spéciale et d'être très agréables à Dieu. C'est un acte de charité méritoire entre

tous et un apostolat très fructueux. Combien d'âmes on peut ainsi sauver !

Comme l'organisation est toujours le plus efficace moyen de promouvoir et de propager les saintes causes, les Clercs de Saint-Viateur ont organisé à leur Maison Saint-Joseph de Makinac, une œuvre connue sous le nom d'*Oeuvre des Agonisants*. Dieu en a inspiré l'idée à un humble frère. Comme toutes les œuvres voulues de Dieu et destinées à faire du bien, elle a été marquée du sceau de la croix. Elle a germé au milieu des difficultés, mais elle commence déjà à s'épanouir et à porter des fruits. Placée, comme nous l'expliquerons, sous le patronage spécial de saint Joseph, elle a été inaugurée le 19 mars de la présente année.

STATUTS ORGANIQUES DE L'OEUVRE.

Art. 1 — Chaque jour une messe est célébrée, en l'honneur de saint Joseph, pour les agonisants du monde entier qui doivent mourir le jour même. En outre, il sera célébré chaque année un nombre de messe proportionnel aux aumônes reçues.

Art. 2 — Pour être *associé* et avoir part au mérite de ces messes, il suffit de donner une aumône de *deux sous* par an ou d'une *piastre* pour la vie.

Art. 3 — Les *associés à vie* reçoivent un billet d'affiliation signé par le Directeur et leurs noms sont inscrits au registre de l'Oeuvre.

Avant de citer les approbations, dont l'œuvre a déjà été honorée, nous tenons à reproduire quelques extraits de la notice explicative.

EFFICACITÉ DE NOTRE MOYEN D'ACTION.

Il existe déjà des Associations dont les membres s'engagent à prier pour les agonisants. C'est un moyen très louable et réellement efficace. Mais ce n'est que la prière humaine dont la puissance est essentiellement bornée. L'*Oeuvre des Agonisants* assure la perpétuité de la prière la plus sublime, celle du Christ, qui se fait rançon pour notre salut dans le Saint Sacrifice de la messe.

SAINTE JOSEPH, PATRON SPÉCIAL DE L'OEUVRE.

L'Eglise proclame saint Joseph le patron spécial de la bonne mort, mais il n'existait encore nulle part d'association pour le salut des mourants placée sous son patronage. Cette Oeuvre, née dans ces derniers temps, où la dévotion à saint Joseph devient de plus en plus populaire, ne doit-elle pas être considérée comme providentielle ?

CHARITÉ APOSTOLIQUE.

Qui ne s'est senti ému au récit des travaux admirables accomplis par les missionnaires au milieu des peuplades barbares ? Qui n'a éprouvé comme un regret de n'être pas appelé à cet apostolat auquel

le ciel est promis et dont maintes fois la gloire du martyr est le couronnement ? Sauvons des âmes ! . . . C'est le cri des cœurs apostoliques. Fournir aux âmes d'efficaces moyens de salut, surtout au moment décisif de leur sortie de ce monde, c'est le but poursuivi, c'est le gain convoité par l'*Oeuvre des Agonisants*. Tous voudront participer au mérite des apôtres, surtout quand ils considéreront qu'on ne sollicite d'eux que *deux sous de contribution* annuelle.

Sur les cinquante-quatre millions (54 000 000) de personnes qui vont mourir cette année, combien peut-être, sans le secours que nous allons leur apporter, seraient à jamais perdues ? Hâtons-nous. Chaque minute de retard prive une centaine d'âmes — et plus — d'un secours dont elles peuvent avoir un absolu besoin pour n'être pas privées éternellement de Dieu.

Qui donc ne se sentirait épris d'un saint zèle pour propager et faire connaître une œuvre si salutaire et si visiblement inspirée par la charité apostolique ? Qui ne serait disposé à lui donner son aide pour assurer le nombre toujours croissant de ses associés ! Qui ne voudrait voir tous les membres de sa famille s'inscrire au nombre des membres de l'Association de l'*Oeuvre des Agonisants* ?

APPROBATION DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE
DE SAINT-BONIFACE.

Le 19 mars de cette année, jour de la naissance de l'Oeuvre, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface écrivait les lignes suivantes :

“ J'approuve volontiers cette belle *Oeuvre des Agonisants* établie à la Maison Saint-Joseph dans le Manitoba, et je la bénis afin qu'elle contribue à sauver beaucoup d'âmes de mourants. . . ”

Dans une circulaire au clergé, en date du 1er mai, Sa Grandeur expliquait l'Oeuvre et la recommandait chaleureusement :

“ Nous avons établi à l'Orphelinat ou à la Maison Saint-Joseph. à Makinak, “ l'Oeuvre des Agonisants ” dont le but est de faire célébrer, chaque jour, une messe pour les agonisants de ce jour, et, de plus, autant de messes que les ressources de l'œuvre le permettront.

“ Ce n'est pas une dévotion nouvelle puisque la Sainte Eglise a prié de tout temps pour ceux qui vont paraître devant Dieu et dont le salut dépend de leurs dispositions à cette heure décisive, à cette dernière minute de leur vie terrestre.

“ Il y a dans le rituel romain des prières spéciales pour les agonisants qui se récitent depuis des siècles !

“ Il y a déjà, il est vrai, des associations pour assurer des prières spéciales à ceux qui vont mourir ; mais il s'agit maintenant d'une association spéciale, sous le patronage de saint Joseph, pour faire célé-

brer la Sainte Messe, la plus puissante de toutes les prières, pour ceux qui vont entrer dans leur éternité.

“ Cette charité ne peut être que très agréable au Cœur adorable de Jésus et elle assurera le salut d'un grand nombre d'âmes que ce secours spécial et opportun arrachera à l'enfer qui les menace. Pensons à notre heure dernière; assurons-en l'issue heureuse pour le ciel, et pensons aussi aux milliers d'âmes qui vont paraître devant le juge suprême et auxquelles notre prière, notre aumône, peut valoir un cri vers Dieu qui leur vaudra le pardon suprême, une dernière victoire. On pourra dire alors du mourant secouru ce que l'on a dit du vieillard chrétien: “ Ce n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence. ” Qui sauve une âme ne sauve-t-il pas la sienne ?

“ Nous ne saurions trop vous recommander d'être bienveillants envers cette œuvre et de l'expliquer à vos fidèles afin qu'ils l'apprécient à sa juste valeur.

“ Elle est confiée au Révérend Père Supérieur de l'Orphelinat ou Maison Saint-Joseph de Makinak, que dirige en ce moment le Rév. Père Ducharme, c. s. v., et elle existe déjà depuis le dix neuf mars de cette année alors que l'on a commencé à dire la messe quotidienne pour les agonisants. ”

APPROBATION DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DE QUÉBEC.

Cette *Oeuvre des Agonisants*, comme on peut en juger par sa constitution, ses moyens et sa fin, est destinée à s'étendre bien au-delà des limites du diocèse de Saint-Boniface. Ses promoteurs espèrent qu'elle se répandra par tout notre cher Canada et même dans d'autres pays. Ils caressent l'espoir qu'avec le temps elle recrutera des adeptes un peu partout où elle exerce déjà sa salutaire influence en offrant le Saint Sacrifice de la messe pour les Agonisants de toutes les parties de l'univers: catholiques, protestants, païens, infidèles, etc. Nul doute qu'elle obtiendra en temps et lieu la haute approbation du Saint-Siège.” Formez, disait Léon XIII, une vaste association en faveur des agonisants et vous trouverez le Saint-Siège très porté à l'enrichir de précieux avantages.”

L'œuvre n'est encore qu'à ses débuts et elle tient à démontrer qu'elle est née viable avant de solliciter l'adhésion générale de l'épiscopat canadien. Néanmoins elle a consigné dans ses annales avec une vive reconnaissance et un heureux présage de succès la pleine et entière approbation de S. G. Mgr L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

“ *L'Oeuvre des Agonisants* que vous désirez propager, écrivait Sa Grandeur au directeur le 24 avril dernier, est excellente et a toute mon approbation. Depuis plusieurs années j'ai recommandé à toutes mes communautés religieuses de prier tous les jours pour les Agonisants, afin qu'ils obtiennent, avant de mourir et de comparaître

au tribunal du Souverain Juge, la grâce d'une sincère contrition et du pardon de leurs fautes. Je fais des vœux pour que cette dévotion, inspirée par la plus pure charité, se répande partout."

LE SAINT-SIEGE ET LES AGONISANTS.

Nous avons rappelé une parole de Léon XIII en faveur des agonisants, parole très encourageante pour tous ceux qui s'intéressent au salut des mourants, mais voici une lettre récente de Pie X qui est comme la réalisation des promesses de son prédécesseur et qui montre en quelle estime le Saint-Siège tient cet apostolat. Cette lettre est adressée au Supérieur Général de la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray.

PIE X, PAPE.

Fils bien-aimé, salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons appris avec grand plaisir que vous vous appliquez avec le plus grand succès à diriger et à promouvoir l'Association de *Notre-Dame de la Bonne Mort*. Nous louons donc de tout cœur votre zèle à poursuivre la fin que vous ont tant recommandée vos Fondateurs et la charité avec laquelle vous vous efforcez de travailler au salut éternel du prochain. Il Nous est agréable de reconnaître ce double mérite et de l'attester par cette Lettre à l'occasion du 60ème anniversaire de la fondation de votre Institut: qu'elle soit pour vous la messagère de Notre paternelle bienveillance et en même temps un encouragement à poursuivre avec ardeur l'Oeuvre à laquelle depuis longtemps vous consacrez vos forces.

Cette Association de la *Bonne Mort*, qui, pour la grande affaire du salut éternel, invoque le patronage de Marie, la Mère des Douleurs, sera de la plus grande utilité pour tout chrétien. Deux choses le prouvent: la bonté de notre Mère toute pleine de grâce et de miséricorde, et le rappel à son Cœur de la Passion de Notre-Seigneur. La première nous ouvre, pendant toute la vie et surtout à l'heure du dernier combat, un asile assuré entre les bras de la plus tendre des mères; le second nous est un gage des largesses inépuisables de la divine miséricorde. C'est en effet en présence de Marie et sous ses yeux que s'accomplit le divin sacrifice de notre rédemption, et, Reine des martyrs, elle y eut une bien grande part puisqu'elle avait enfanté et nourri la sainte Victime. Quoi de plus puissant pour déterminer Marie à exaucer les vœux de ceux qui la prient? Quel argument plus fort peut-elle invoquer auprès de son Fils pour nous obtenir le pardon de nos péchés?

Un troisième titre encore recommande cette Association: la pensée de la mort que, sagement et à dessein, elle excite et entretient dans les âmes. Cette pensée, nul, vous le savez bien, ne l'a jamais méditée qui n'ait vu diminuer en lui, sous le souffle de la grâce divine,

la préoccupation des intérêts d'ici-bas, et s'accroître le désir des biens de la vie future.

Poursuivez donc avec ardeur, Fils bien-aimés, l'accomplissement de la mission qui vous est confiée. Dépensez tous vos efforts à étendre cette Association chaque jour de plus en plus et à la rendre partout florissante tant par le nombre des Associés que par l'éclat des vertus chrétiennes.

Comme gage des faveurs divines, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à toute la famille religieuse que vous gouvernez avec tant de sagesse, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 avril 1911, la huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPA.

Nous n'ajouterons rien à cette lettre si autorisée. Nous nous contenterons de faire remarquer que l'Association de *Notre-Dame de la Bonne Mort* est placée sous la protection de la sainte Vierge, tandis que l'*Oeuvre des Agonisants* est mise sous le patronage de saint Joseph, le patron de la bonne mort. Il semble qu'il y ait place pour ces deux associations dans l'Eglise et que toutes deux ne sauraient manquer d'être très agréables à Dieu et très fructueuses pour le salut des pauvres âmes agonisantes. La première a pour moyen de secours la prière en général et la seconde plus particulièrement l'offrande du Saint Sacrifice de la messe.

Ces Associations ne sont pas des *confréries* proprement dites, dont les statuts prescrivent une certaine solennité pour la réception avec des formalités particulières, par exemple, un temps d'épreuve, l'imposition d'un habit spécial, d'un cordon, etc. . . . C'est une *pietose union*, une *œuvre pie*, dont la nature manifeste l'intention de l'Eglise de n'imposer à leurs membres aucune obligation onéreuse en échange des immenses faveurs spirituelles qu'elle met à leur disposition. L'Association de la Bonne Mort, tel que ces deux Associations le comprennent et le pratiquent, ne demande strictement à chaque personne un acte de bonne volonté, *un seul*, pour lui donner droit aux précieux avantages et aux faveurs considérables qui constituent ses richesses et son trésor: pour être associé en effet et participer aux biens spirituels il suffit de se faire inscrire et de donner son nom et prénom, soit au Directeur de ces Associations, soit à un zéléteur ou à une zélatrice autorisés à les représenter et à les suppléer. Peut-on imaginer quelque chose de plus simple et de plus facile?

Ces Associations se proposent de promouvoir partout, l'une la dévotion à Notre-Dame de la Bonne Mort, l'autre la dévotion à saint Joseph, et d'obtenir à tous leurs membres la grâce précieuse contre tout d'une bonne et sainte mort. Elles ne se bornent pas cependant à

exciter dans leurs Associés une dévotion personnelle et à leur faire pratiquer les vertus chrétiennes qui doivent les préparer à sortir saintement de ce monde; elles font encore un appel pressant à leur zèle et leur demande avec instance d'unir leurs prières et leurs sacrifices à la puissante médiation de Marie et de Joseph, pour implorer avec eux, de Notre-Seigneur sur la Croix, la "grâce de la persévérance" pour les justes et la "grâce de la conversion" pour les pécheurs.

Pour les renseignements concernant l'Association de N.-D. de la Bonne Mort s'adresser: soit au R. P. Legemble, rue de la Planchette, Flers, (Orne), France, soit au R. P. Rondet, 10, Piazza Rusticucci, Rome, Italie.

Pour tous renseignements concernant l'*Oeuvre des Agonisants*, établie sous le patronage de S. Joseph, s'adresser au R. P. G. Ducharme, C. S. V., Maison Saint-Joseph, Makinak, (Manitoba), Canada.

LE SOIXANTE-DIXIEME ANNIVERSAIRE

DE L'ORDINATION DU R. P. DANDURAND, O. M. I.

Soixante-dix ans de prêtrise ! Ce seul mot évoque un événement rare, un événement dont un petit nombre d'hommes sont témoins dans leur vie et dont bien peu de prêtres sont les héros. Cet événement, peut-être unique dans les annales du sacerdoce canadien, a été célébré sur les rives de la rivière Rouge le 12 septembre dernier. Il y avait ce jour la soixante-dix ans bien comptés que le vénérable Père Damase Dandurand, O. M. I., avait reçu l'ordination sacerdotale des mains du saint évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, d'illustré et regrettée mémoire. La fête eut lieu à l'Hospice Taché, de Saint-Boniface, dont l'heureux jubilaire est encore l'aumônier actif à l'âge de 93 ans bientôt révolus.

Cette carrière sacerdotale, aussi bien remplie que longue, mérite d'être esquissée. Les notes biographiques que nous voulons donner aideront à mieux saisir le compte-rendu de la fête et édifieront nos lecteurs. Né à Laprairie, près Montréal, le 23 mars 1819, le jeune Damase Dandurand fit ses études à Chambly et à Montréal. Ordonné prêtre, en vertu d'une dispense d'âge, le 12 septembre 1841, il fut quelques temps attaché à l'évêché de Montréal en qualité d'assistant secrétaire. Il avait songé à se faire sulpicien, mais Mgr Bourget l'en avait dissuadé et, sans rien lui en dire, il le préparait à une vocation spéciale. Le jeune abbé Dandurand, qui avait eu l'avantage d'apprendre l'anglais presque en même temps que sa langue maternelle, allait devenir l'auxiliaire précieux des premiers Oblats de Marie-Immaculée et le premier Oblat canadien. Le 2 décembre de l'année de son ordination frappaient à l'évêché de Montréal les RR. PP. Honorat, Telmon, Baudran, Lagier et deux frères, les premiers Oblats venus

de France. L'abbé Dandurand leur ouvrit la porte et alla prévenir Mgr Bourget que les Oblats étaient arrivés et demandaient à le voir. — Vous allez venir avec moi, lui dit l'évêque.

Après avoir accueilli, comme il savait le faire, ces nouveaux ouvriers du Seigneur, l'évêque de Montréal se mit à concerter avec eux les débuts de leur apostolat au Canada, car deux curés se disputaient déjà l'honneur des prémisses de leur prédication dans leur paroisse. — Monseigneur, dit le P. Honorat, le supérieur, vous nous avez promis un sujet sachant l'anglais. — En effet, reprit l'évêque. — L'aurons-nous bientôt ? — De suite, si vous voulez. Le voici, en désignant le jeune abbé Dandurand. — Mais, Monseigneur, repartit celui-ci, je n'y ai jamais pensé. — Dieu y a pensé pour vous, répliqua l'évêque. — La vocation du P. Dandurand était décidée. On lui passa au cou une croix d'Oblat et le supérieur, riche d'une nouvelle recrue, offrit à Monseigneur de trancher lui-même la difficulté que soulevait la demande des deux curés. — Les Pères Telmon, Baudran et Lagier, dit-il, iront prêcher chez M. le curé de Belœil, tandis que le nouveau Père et moi, nous irons chez M. le curé de Saint-Vincent de Paul. — Ces premières retraites ou missions durèrent trois semaines dans chaque paroisse.

L'année précédente le jeune abbé Dandurand, alors sous-diacre, avait accompagné Mgr Forbin-Janson en qualité de secrétaire à travers le Canada.

Le noviciat du nouvel Oblat se fit dans l'exercice du ministère des missions et l'année suivante il prononça ses vœux à Longueuil. Ce noviciat n'était pas selon toutes les normes modernes, mais plus tard, pour couper court à toutes les inquiétudes, Pie IX *sanavit omnia in radice*. De 1841 à 1844, le Père continua à prêcher des retraites dans le district de Montréal et les environs. En 1844 il fut envoyé à Bytown qui n'était alors qu'un tout modeste village. A l'exception de l'année 1846, où il fut employé de nouveau au ministère de la prédication, il vécut à Ottawa de 1844 à 1875. Il y occupa les charges les plus élevées durant de longues années, étant à la fois curé et vicaire-général. Il fut plusieurs fois administrateur du diocèse pendant les voyages de Mgr Guigues, o. m. i., évêque d'Ottawa. A sa mort il gouverna le diocèse jusqu'à la prise de possession par Mgr Dubamel, à qui il avait fait faire sa première communion. La basilique d'Ottawa, dont il a tracé lui-même tous les plans et qu'il a fait exécuter, demeure comme un monument de son long séjour dans la capitale actuelle du pays. Il fut aussi l'architecte des premières églises Saint-Joseph et Saint-Anne, ainsi que des premières bâtisses de l'Université. Il dirigea lui-même l'exécution de ces importantes constructions.

En 1875, à son départ d'Ottawa, il fut nommé curé de Leeds, en Angleterre. Il se rendit à son nouveau poste, mais Mgr Taché fit de

telles instances auprès du T. R. P. Général qu'il obtint son retour au Canada et son envoi dans l'Ouest. De 1875 à 1900 il fut curé de la paroisse Saint-Charles et depuis il réside à l'archevêché, d'où il dessert l'Hospice Taché, qui abrite une trentaine de vieilles dames et plus d'une centaine d'orphelines.

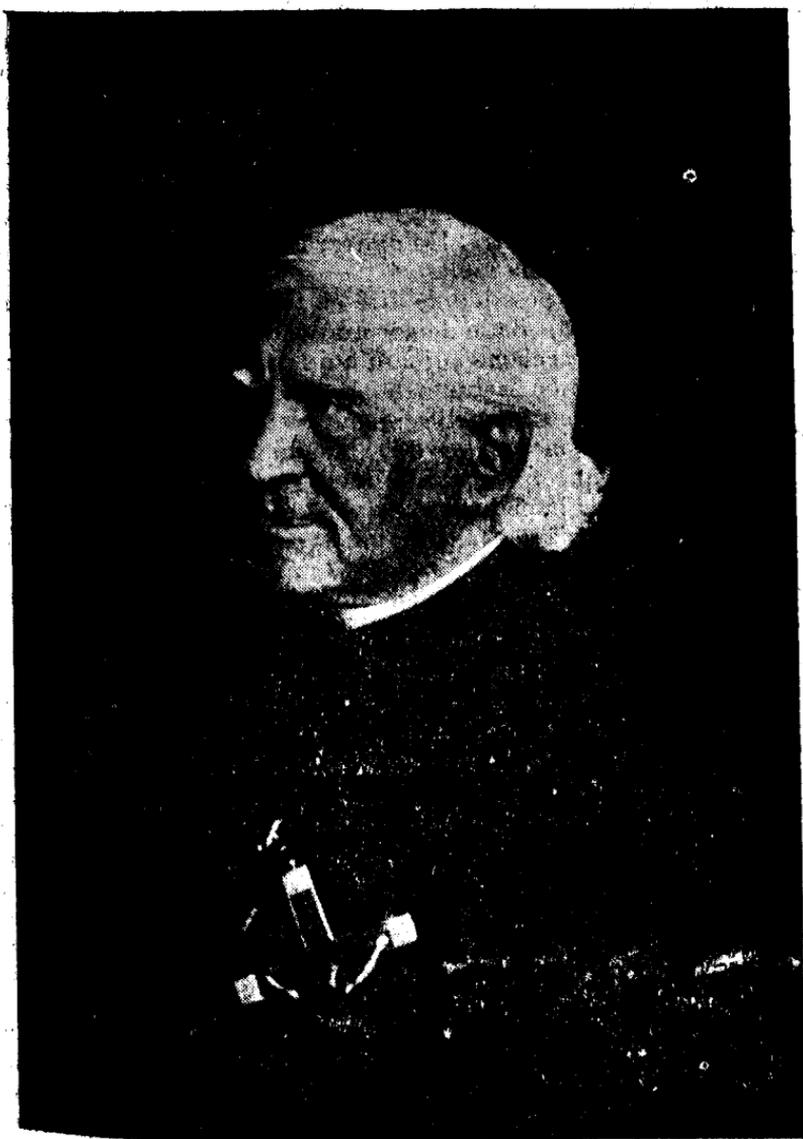
* * *

La fête, comme nous l'avons dit, eut lieu à l'Hospice Taché. Le jubilaire célébra la messe à 7 heures, et — détail à noter — cette messe fut la dernière dans cette maison qui maintenant ne forme qu'un tout avec la nouvelle Maison-Vicariale. Étaient présents à la messe et au déjeuner, ainsi qu'à la séance donnée par les orphelines, Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G., le T. R. P. Bruno Doerfler, abbé du nouvel abbaye bénédictin de Muentser, Sask., les RR. PP. Allard, O. M. I., v. G., Carrière, S. J., recteur du collège de Saint-Boniface, Husson, O. M. I., procureur de Mgr Charlebois, Lefebvre, O. M. I., procureur de Mgr Breynat, Comeau, O. M. I., Labonté, O. M. I., MM. les abbés Messier, aumônier de l'Hôpital, Béliveau, Paré, Prud'homme, Joubert, Lamy et quelques autres.

Les orphelines firent entendre des chants du ciel pendant la messe et elles donnèrent ensuite une petite séance qui tira les larmes des yeux du jubilaire et de beaucoup d'autres. Dans une touchante adresse elles rappellèrent la carrière de celui qu'elles appellent leur *bon Père* et terminèrent ainsi: "Le vieillard s'incline avec amour vers l'enfant. Au soir comme à l'aurore de votre vie sacerdotale, les pauvres sont votre partage. Plus privilégiées que les premiers, nous, orphelines, nous recueillons le fruit de vos glorieux labeurs. De nos doigts enfantins et de nos cœurs reconnaissants, nous tressons ce diadème formé d'années d'argent, de rubis, d'or, de diamant et de *radium*. Couleur sombre, mais bien précieuse. Du tout nous formons la couronne de grâce, en attendant celle de gloire. Que cette dernière, ô est notre vœu, se fasse attendre longtemps, bien longtemps, pour le bonheur de vos petites enfants."

Deux anges gracieux vinrent ensuite déposer aux pieds du jubilaire une superbe couronne de fleurs qu'ils lui apportaient du ciel de la part des évêques Bourget et Mazonod.

Le vénérable nonagénaire se leva pour répondre à l'adresse et remercia ses chères enfants de ce que leur bon cœur venait de lui dire. Comme il le fit remarquer lui-même, il était fort ému, mais maîtrisant son émotion il rappela les diverses étapes de sa longue carrière avec une fraîcheur de souvenirs qui en doublait le charme. L'espace nous manque pour résumer cette intéressante causerie. Nous devons nous contenter de publier le texte de l'allocation écrite qu'il prononça à l'issue du banquet donné en son honneur le midi à l'archevêché. Par déférence pour ses confrères de langue anglaise, le bon Père



LE R. P. DAMASE DANDURAND. O. M. L.

D'après une photographie récente
de M. l'abbé J.-A. Messier.

leur exprima ensuite ses remerciements en un anglais tout aussi poétique que le français qu'on va lire.

Tout le clergé de Saint-Boniface et de Winnipeg était largement représenté à ces agapes intimes et faisait couronne à l'heureux jubilaire. Mgr le Vicaire-Général, en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque alors en visite pastorale, se fit l'interprète des sentiments et des vœux de tous et le bon Père y répondit dans les termes suivants :

“ Que d'automnes ont vu tomber toutes leurs feuilles depuis le jour de mon ordination ! Soixante-dix années se sont écoulées depuis le 12 septembre 1841. C'est bien long. *Certus quod velox est depositio tabernaculi mei.* (S. Pierre, IIe épître; I — 14.) Je sais que je lèverai bientôt la tente de la vie.

“ Il ne m'est pas possible de dire en termes convenables combien je suis sensible à cette belle démonstration et au concert de vœux et de félicitations qui acclame aujourd'hui le soixante-dixième anniversaire de mon ordination sacerdotale. Je vous en remercie bien cordialement. Cette époque solennelle remue profondément mon cœur tout confus de tant de témoignages de sympathie. C'est pour moi un jour beau et touchant, que votre amitié rend gracieux.

“ En ce jour d'ineffables souvenirs, je suis heureux de pouvoir remercier Dieu de m'avoir fait son ministre, son prêtre, et de m'avoir toléré jusqu'à ce jour béni. *Magnificat anima mea Dominum! Quid retribuam Domino?* Ce jour est une fête de souvenirs. Une date précieuse plane en ma mémoire. O beau jour du 12 septembre 1841 ! Sur les ailes du temps il s'était envolé, mais aujourd'hui il semble être revenu avec le cortège de ses sourires.

“ Aidez-moi à remercier le Bon Dieu pour les faveurs dont il m'a comblé pendant ma longue carrière sacerdotale. Cordial merci pour toutes les aimables choses que vous avez bien voulu me dire. Les témoignages d'estime que vous m'offrez me sont d'autant plus précieux qu'ils me viennent de ce clergé de Saint-Boniface qui, par ses lumières, ses vertus et son zèle apostolique, a contribué à faire des fidèles de ce diocèse un peuple privilégié. Combien me dois-je estimer heureux d'appartenir à ce clergé depuis trente-six ans ! Je compterai à bon droit parmi les grandes consolations qui me sont réservées au déclin de ma vie les bonnes paroles que vous m'avez adressées. Merci, merci.”

A l'heureux jubilaire qui porte si allègrement le poids des ans et qui continue à travailler à la vigne du Seigneur avec une jeunesse renouvelée comme celle de l'aigle, *Les Cloches* souhaitent de fêter le centenaire de sa naissance avant d'aller recueillir la récompense de ses labours. Dieu sait comme le vénérable nonagénaire s'est toujours donné sans compter à la tâche assignée et avec quel zèle il l'a toujours remplie. Loin de l'inviter au repos sa vieillesse semble lui être un nouveau motif de se dépenser.

CONFERENCES POPULAIRES

SUR LA MUTUALITE CANADIENNE-FRANÇAISE.

M. le Champoine G. M. Le Pailleur, aumônier général des Artisans canadiens-français, et M J.-V. Désautniers, ex-président général de la même société, viennent de commencer une série de conférences populaires sur la mutualité canadienne-française. Ils ont parlé le 28 septembre à Calgary, Alta. Ils adressent aujourd'hui la parole à Saint-Albert et à Morinville et ils continueront leur campagne de propagande dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba dans l'ordre suivant: 2 octobre, soirée, Legal; 3 octobre, soirée, Ste-Émérance; 4 octobre, soirée, Edmonton; 5 octobre, soirée, Beaumont; 6 octobre, soirée, Lamoureux; 8 octobre, matinée, Saint-Paul des Métis; 8 octobre, matinée, Vègreville.

Le 9 octobre dans la soirée ils parleront à Battleford, Sask.; 10 octobre, soirée, Vonda; 11 octobre, soirée, Howell; 12 octobre, soirée, Duck Lake; 13 octobre, soirée, Bellevue; 15 octobre, soirée, Prince-Albert; 16 octobre, soirée, Saskatoon; 17 octobre, soirée, Tessier; 18 octobre, soirée, Régina; 19 octobre, soirée, Qu'Appelle; 20 octobre, soirée, Lebrét.

Le 22 octobre dans la matinée les conférenciers adresseront la parole à Saint-Boniface et dans la soirée à Saint-Charles. Le 23 ils iront dans la soirée à Saint-Jean-Baptiste et parleront les soirs suivants le 24 à Saint-Pierre, le 25 à Saint-Laurent, le 26 à Notre-Dame de Lourdes, le 27 à Ste-Anne des Chênes, le 28 à Saint-Norbert. Ils termineront leur tournée à Winnipeg dans la matinée du 29.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux conférenciers bien connus, patriotes sincères et apôtres ardents de la mutualité catholique et canadienne-française. Nous engageons fortement Messieurs les curés à ne rien négliger pour faire bénéficier le plus possible leurs paroissiens et paroissiennes du fruit de ces conférences. Nous espérons que des paroisses environnant chaque centre où les orateurs adresseront la parole on accourra nombreux.

La mutualité catholique est une des plus importantes questions à l'ordre du jour et nous remercions bien sincèrement nos deux amis de la province de Québec du précieux service que leur croisade va rendre à nos paroisses. Tant de sociétés neutres, dont beaucoup sont fort suspectes et vraisemblablement les antichambres de la franc-maçonnerie, exploitent nos Catholiques qu'il fait bon voir offrir l'antidote et l'opposer au poison. Léon XIII a écrit plusieurs lettres pour prémunir les fidèles contre les dangers des sociétés neutres et pour leur dire de n'entrer que dans les sociétés catholiques. Pie X a rappelé à diverses reprises et avec beaucoup de force le même principe.

Il y a aussi dans la mutualité canadienne-française une question

de patriotisme qui mérite une haute considération. Pourquoi confier notre argent à des sociétés cosmopolites ou antifrancaises qui, non seulement n'ont rien de commun avec nos idéals, mais leur sont souvent hostiles. Grâce à Dieu, nos sociétés catholiques et canadiennes-françaises offrent autant d'avantages et de garanties, au point de vue financier, qu'aucune autre société.

Il est donc bien important qu'on fasse l'éducation de notre peuple sur ces questions et nous sommes certain que Messieurs les curés favoriseront de leur mieux la croisade de M. le chanoine Le Pailleur et de M. Désaulniers.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE MAISON-VICARIALE.

Le 14 septembre restera un jour mémorable dans les annales des Rdes Sœurs Grises de Saint-Boniface. La cérémonie de la bénédiction de leur nouvelle et monumentale Maison-Vicariale avait attiré une foule nombreuse d'amis qui étaient heureux de prendre part à leur joie et à leur triomphe. Quarante prêtres étaient venus de diverses parties du diocèse et faisaient couronne à S. G. Mgr l'Archevêque, qui parcourut l'immense maison en y répandant les bénédictions au chant des psaumes. Sa Grandeur était assistée du R. P. Cahill, provincial des O. M. I., et de M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg.

Cette nouvelle Maison-Vicariale, avec laquelle l'Hospice Taché ne forme plus qu'un tout, s'élève en forme de croix latine, dont les bras ont une longueur totale de 270 pieds et une largeur de 50. L'arbre principal, en comptant les 100 pieds de l'Hospice, mesure 260 par 50. Il repose sur une base en forme de losange de 92 par 52: ce qui fait une longueur totale de 312 pieds. L'édifice a quatre étages et est surmonté d'un vaste dôme.

Les travaux ont été exécutés à la journée sous la direction de la Rde Mère Despins, supérieure de la vicairie de Saint-Boniface. Constantement sur les chantiers du matin au soir la Rde Mère a poussé les travaux avec entrain et épargné une cinquantaine de mille piastres, qu'il eût fallu payer de plus à un entrepreneur. Ajoutons qu'elle a été admirablement secondée par un architecte habile et docile, M. Elie Lusignan. L'édifice est estimé à \$ 300 000. Il sert à la fois de quartiers généraux à l'administration de la vicairie, de noviciat pour la communauté et d'orphelinat pour les filles. L'ancienne Maison-Vicariale, vieille de plus d'un demi siècle, a été transformée en HOSPICE DES VIEILLARDS ET DES INCURABLES.

La chapelle de la nouvelle maison, selon la coutume des Sœurs Grises de Montréal, est tout à fait remarquable. On n'a vraiment rien épargné pour préparer une demeure à Notre-Seigneur. Aussi Mgr l'Archevêque, agréablement surpris en apercevant cette vaste chapelle

aux proportions d'une église, voulut-il lui faire l'honneur d'une bénédiction spéciale et solennelle.

A l'issue de la cérémonie, avant la bénédiction du T. S. Sacrement, Monseigneur prit la parole et traduisit les sentiments de la foule émue qui avait assisté à l'impressionnante bénédiction. Il rappela ce que le triomphe de ce jour avait coûté de souffrances, de privations, de peines et de travaux depuis 1844, date de l'établissement des premières Sœurs Grises sur les rives de la rivière Rouge. Il retraça à grands traits le dévouement de ces femmes admirables qui ont multiplié sur tous les points du pays, jusque dans les régions lointaines de l'Athabasca et du McKenzie, les asiles, les écoles et les hôpitaux.

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION DE M. L'ABBE A. BOURRET.

Le 26 septembre les paroissiens de Sainte-Agathe ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur digne curé, M. l'abbé Adolphe Bourret. Né à Saint-Ours le 8 décembre 1855, le jubilaire fit ses études à Sorel et fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Moreau le 18 septembre 1886. Vicaire à Acton de 1886 à 1887, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1887 à 1888 et vicaire à Saint-Antoine de 1888 à 1891, il vint au Manitoba et fut nommé curé de Sainte-Agathe, où il a établi un couvent des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, bâti un presbytère et terminé l'église.

A dix heures il y eut messe solennelle chantée par le jubilaire assisté de MM. les abbés Rocan et Mireault comme diacre et sous-diacre. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône accompagné de M. l'abbé Jolys et du R. P. Gendreau. S. G. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabasca, occupait un siège d'honneur. Plusieurs confrères étaient présents. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg.

M. Gauthier présenta au nom des paroissiens une adresse au jubilaire qui y répondit en remerciant S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Grouard, ses confrères et ses paroissiens.

A l'issue de la cérémonie les dames et les demoiselles servirent un délicieux banquet. Les convives firent ensuite une visite au couvent. Les élèves rendirent de jolis chants et présentèrent une adresse à Monseigneur et à leur curé, se réservant de fêter plus tard le jubilaire d'une manière digne de lui. Le court espace de temps écoulé depuis le commencement des classes ne leur avait pas permis de préparer une longue séance, mais ce n'est que partie remise.

A l'heureux jubilaire qui depuis vingt ans dirige la belle paroisse de Sainte-Agathe, *Les Cloches* offrent leurs vives félicitations et leurs meilleurs souhaits de bonheur et de santé.

AD MULTOS ANNOS!

BENEDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE

DE LA NOUVELLE EGLISE SAINT-IGNACE.

Dimanche, le 24 septembre, à 3 heures de l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la pierre angulaire de la nouvelle église de Fort Rouge à Winnipeg. Cette jeune paroisse, qui compte à peine trois années d'existence, se développe d'une manière prodigieuse. La modeste église de la rue Nassau est devenue trop petite pour contenir les fidèles, et l'on en construit présentement une autre au coin des avenues Stafford et Jessie. Une vaste école fera partie du nouvel édifice et deux Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie commenceront à y enseigner dès cet automne. On construit en même temps un presbytère sur l'autre côté de la rue.

Desservie par les Pères de la Compagnie de Jésus, cette jeune paroisse, dont le R. P. John Coffee est le zélé et entreprenant curé, est placée sous le patronage de saint Ignace de Loyola. Le parchemin qu'on a scellé dans la pierre se lit comme suit :

"Die vicesima quarta mensis Septembris anni millesimi nongentesimi undecimi, sub pontificatu Pii Papæ X; regnante Georgio V, Britanniæ Hiberniæque rege necnon Indiarum imperatore; RR. DD. Peregrino Stagni, munere Delegati Apostolici pro Canada fungente; sub administratione Comitum Grey, Gubernatoris Generalis Canadæ; Sanford Evans primum in urbe Winnipeg magistratum exercente; R. P. Eduardo Lecompte Canadensem Societatis Jesu provinciam regente; curam parochiæ Sancti Ignatii Loyolæi gerente R. P. Joanne Coffee: hunc angularem lapidem novi templi sub titulo Sancti Ignatii ædificandi, juxta ritum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, posuit Ludovicus Philippus Adelardus Langevin, Archiepiscopus Sancti Bonifacii."

La cérémonie avait réuni plus d'un millier de personnes. S. G. Mgr Grouard, Mgr Dugas, p. a., v. g., le R. P. Ed. Lecompte, provincial de la Compagnie de Jésus, le R. P. Charles Cahill, provincial des O. M. I., et une vingtaine de prêtres étaient présents. Le R. P. Jean d'Orsonnens, S. J., et M. l'abbé A. Gerritsma, curé de Saint-Edouard, à Winnipeg, assistaient Monseigneur.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé James-M. Reardon, directeur du *Catholic Bulletin* de Saint-Paul, Minn. Dans un éloquent sermon, dont le *North West Review* vient de publier le texte, le prédicateur établit avec une grande vigueur de logique et avec le charme d'une parole très littéraire la divine mission de notre sainte Mère l'Eglise catholique et rappela la manière glorieuse dont elle l'avait remplie et continuait à la remplir à travers les siècles.

— M. l'abbé P.-S. Gendron est revenu de Saint-Hyacinthe le 27 septembre.

LE RESULTAT DES ELECTIONS FEDERALES.

Nos lecteurs connaissent le résultat des élections du 21 septembre. La province d'Ontario a donné un vote solide contre la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, tandis que celle de Québec semble avoir surtout voulu marquer son opposition à la marine de guerre. Le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a été défait par le vote anglais et protestant, par celui-là même auquel il a cru devoir sacrifier en 1896 et en 1905 les droits des Catholiques et des Canadiens-français de l'Ouest.

Comme la campagne de M. Henri Bourassa a été injustement appréciée par les principaux journaux manitobains des deux partis politiques, nous croyons devoir dire qu'on méconnaît les véritables sentiments du grand orateur canadien-français. Ceux qui semblent mettre en doute sa loyauté à la couronne britannique se trompent du tout au tout. M. Bourassa est certainement "british to the core" dans la meilleure acception du mot, mais il croit avec raison que le Canada appartient aux Canadiens et qu'il doit se développer dans sa sphère propre. Il croit que la race française qui a découvert le pays et qui l'a par trois fois conservé à l'Angleterre, en 1776, en 1812 et partiellement en 1870, y possède des droits naturels et acquis. Il revendique fièrement ces droits sur toutes les tribunes et dans toutes les circonstances et il est en cela l'interprète fidèle de la nationalité entière. Ceux qui en prennent ombrage feraient bien de méditer les paroles suivantes que le nouveau premier ministre du Canada, l'honorable Robert-Laird Borden, écrivait dans le dernier manifeste qu'il a adressé au peuple canadien le 18 septembre: "The same spirit animated Canada today as that which inspired the men who founded this confederation. That spirit is one of faith in our country, our institutions and ourselves. It is inspired by the imperishable memories of a past full of splendid achievements. It is crowned by the highest and most confident hope of a future, the splendor of which we can but dimly realize. It falls equally to the sons of British pioneers and loyalists and on those Canadians of French descent to whose ancestors we owe a debt of deep gratitude for the loyal valor which preserved Canada to the British crown. The sons of these valiant defenders of our soil profoundly realize that Britain's flag secures for them today rights and privileges which they justly hold most dear. . . ."

Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la défaite de M. J.-A.-F. Bleau dans Provencher. Notre article du 1er septembre explique pourquoi. Nous sommes heureux cependant de noter que les Canadiens-français de Saint-Boniface et les Anglais de Norwood ont noblement fait leur devoir.

En terminant nous tenons à consigner deux extraits du manifeste de M. James Davidson, candidat conservateur anglais et protestant

dans le comté de Shefford, ou la lutte a été très chaude et où les deux partis réclament la victoire:

“ Si je suis élu, je travaillerai . . . à ce que les droits et prérogatives des minorités canadiennes-françaises et catholiques des autres provinces soient reconnus et respectés à l'égal des droits de la minorité anglaise et protestante de la province de Québec: écoles séparées, reconnaissance de la langue française, etc, etc.

“ Ma devise est: *Le Canada pour les Canadiens, et les Canadiens pour le Canada.*

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé Thomas Birmingham est nommé curé de Portage La Prairie.

— M. l'abbé Joseph-W. Arsenault, curé d'Oak Lake.

— M. l'abbé Joseph-V. Fyfe, curé de Saint-François-Xavier.

— M. l'abbé Jean Vorst, desservant des missions hongroises de Benchonzie avec résidence à Leskoek, Sask.

— M. l'abbé Cyrille Allaire, surveillant au Petit-Séminaire.

CHEZ LES RR. PP. OBLATS DE M.-I.

— Le R. P. Charles Camper, supérieur à Saint-Laurent.

— Le R. P. Jules Decorby est transféré à Saint-Laurent.

— Le R. P. Philippe Valès, principal de l'école indienne de Coutchichim, Ont.

— Le R. P. H.-M.-S. Brassard, principal de l'école indienne de Fort Alexandre.

— Le R. P. Alphonse Dugas, principal de l'école indienne de la Montagne du Tondre, Sask.

— Le R. P. A. Ruelle, principal de l'école indienne de Fort Pelly, Sask.

— Le R. P. Henri Planet, missionnaire chez les Indiens des environs de Kenora, Ont.

— Le R. P. Mathias Kalmès, missionnaire à Qu'Appelle, Sask.

— Le R. P. Joseph-Urgl Poitras, économiste à Duluth, Minn.

— Le R. P. Hercule Émard, missionnaire avec résidence à Duluth, Minn.

— Le R. P. Ernest-D. Croisier, missionnaire avec résidence à Duluth, Minn.

— Le R. P. Joseph-M. Kasper, curé de Melville, Sask.

— Le R. P. Edouard Hesse, supérieur et curé de Grayson, Sask.

— Le R. P. Philippe Funke, vicaire à Régina, Sask.

— Le R. P. Pierre Bour, vicaire à Régina, Sask.

— Le R. P. M.-H.-L. Hermandung, directeur du journal allemand de Winnipeg.

- Le R. P. F.-X. Rapp, vicaire à Saint-Joseph, Winnipeg.
- Le R. P. Donnelly, incessamment attendu d'Irlande, vicaire à Sainte-Marie, Winnipeg.
- Le R. P. Ferdinand Anzaloue, vicaire au Sacré-Cœur, Winnipeg.
- Le R. P. Alfred Beaudin, professeur au Juniorat de la Sainte-Famille, Winnipeg.
- Le R. P. Joseph Caron, professeur au Juniorat de la Sainte-Famille, Winnipeg.

UNE LETTRE DU R. P. A.-G. MORICE, O. M. I.

WINNIPEG, MAN., 26 SEPTEMBRE, 1911.

Monsieur le Directeur,

Quand mon Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien parut en anglais l'année dernière, plusieurs personnes haut placées manifestèrent le désir d'en voir une version publiée pour le public de langue française. Cette version entraînerait un travail considérable, d'autant plus que si je me rendais à leur désir, ce n'est pas une simple traduction que je voudrais offrir aux Canadiens-Français, mais l'équivalent en deux forts volumes de trois volumes anglais, c'est-à-dire ce qui a déjà paru, plus de nombreuses additions dans le corps de l'ouvrage et une prolongation du récit qui ferait passer en revue des événements bien plus rapprochés de nous.

Malheureusement, en cas de publication d'un livre français au Canada, l'auteur doit en prendre tous les frais à sa charge. D'où pour moi nécessité absolue d'avoir un nombre suffisant de souscriptions avant de commencer. Dans le but de me les assurer, j'ai fait parvenir à ceux que je considérais comme l'élite de la société canadienne-française une petite circulaire qui n'a produit que la moitié de l'effet que j'en attendais. On m'a fait remarquer que j'avais mal choisi mon temps. Je viens donc, au retour de la saison des livres, faire un dernier appel aux personnes qui désireraient avoir une édition française, revue et considérablement augmentée, de cet ouvrage qu'une grande revue de New-York, dit être "intéressant comme un roman," et les prier de me faire parvenir leur souscription, si elles ne l'ont déjà fait.

L'édition équivalente en anglais ne pourra coûter moins de \$6.00. Aux Canadiens-Français j'offre la même quantité de matières avec les mêmes illustrations (une cinquantaine de planches photographées, plus de nombreux facsimilés dans le texte) pour \$3.50 édition brochée et \$4.25 édition reliée.

Si ce dernier appel a pour résultat de me procurer assez de souscriptions pour me permettre de commencer mon second travail, mes

souscripteurs en seront avertis dans quelques semaines par lettre-circulaire. Dans ce cas le tirage sera strictement proportionné au nombre des souscripteurs. On est prié de s'adresser au soussigné, à la "West Canada Publishing Co.," Winnipeg, Man., et d'indiquer soigneusement le nombre et la qualité (reliés ou non) des exemplaires désirés.

A.-G. MORICE, O. M. I.

NOTE DES CLOCHES: Nous espérons fermement que cet appel sera entendu. Le seul nom du R. P. Morice est une garantie que l'ouvrage sera fait de main de maître. On ne saurait faire œuvre plus patriotique que d'assurer la publication dans notre langue des immortels gestes de Dieu par les fils de notre race dans les immenses plaines de l'Ouest. Souscrivons donc immédiatement et invitons nos amis à souscrire.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque est parti pour la province de Québec le 27 septembre et ne reviendra que vers la fin d'octobre après le sacre de S. G. Mgr Mathieu. D'ici là toute correspondance doit être adressée à Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G. M. l'abbé F.-X. Leroux, assistant-secrétaire et maître des cérémonies, accompagne Sa Grandeur.

— S. G. Mgr Emile Grouard, O. M. I., évêque d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabasca, est arrivé à Saint-Boniface le 23 septembre et est parti pour la province de Québec en même temps que S. G. Mgr l'Archevêque.

— S. G. Mgr Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, donnera le 18 octobre la bénédiction solennelle au Révérendissime Père Bruno Doerfler, abbé du nouvel abbaye bénédictin de Muenster, Sask.

— Le R. P. Ed. Lecompte, provincial de la Compagnie de Jésus au Canada, fait présentement la visite annuelle du Collège de Saint-Boniface. Il est accompagné du R. P. Jean d'Orsonnens.

— Le R. P. A. Lemieux, provincial de la nouvelle province rédemptoriste récemment organisée au Canada, visite les maisons de Brandon et de Yorkton. Il est accompagné du R. P. Paul Rioux.

— M l'abbé J.-V. Joubert est parti le 29 septembre. Il s'embarquera à Québec le 6 octobre en route pour Rome où il va étudier au Collège Canadien. Heureuse traversée et succès !

R. I. P.

Dame Pierre Gerritsma, mère de M. l'abbé A. Gerritsma, curé de St-Edouard, à Winnipeg, décédée à Bolsward, Hollande.

— Dame L.-N. Betournay, décédée à Saint-Boniface.

— Dame F.-D. Monk, M. P. décédée à Montréal.

— Mlle Florence Beaudin, fille de M. l'avocat S. Beaudin, décédée à Montréal.